

ok.



DEVIS  
N°SO2023-1774

DATE : 10-11-2023

DUREE DE VALIDITE : 15 JOURS

CPS SARL

19 Boulevard de l'Industrie  
42 170 SAINT JUST SAINT RAMBERT

Mr SINJAT Josselyn  
j.sinjat@cps-sas.com  
+ 33 7 83 25 85 13  
+ 33 4 77 53 86 16

**MAIRIE CRAINTILLEUX**

PLACE JEAN DUSSURGEY  
42210 CRAINTILLEUX

**limiteur de son V2**

DÉSIGNATION	QTE	PU HT	TVA	TOTAL HT
Bouyer : ?Pack limiteur de niveau sonore à coupure électrique (catégorie 1a) pour salle de moins de 300 personnes dans lesquelles l'affichage du niveau sonore pour le public n'est pas obligatoire comprenant contrôleur, capteur et afficheur	1,00	2 288,00	20,00 %	2 288,00 €
Matériel fixé dans votre baie informatique				
Forfait Main d'Oeuvre et Déplacement	1,00	400,00	20,00 %	400,00 €
- Fourniture et raccordement des éléments proposés ci-dessus - Essais et Mise en Service - Formation des utilisateurs - Validation finale avec le client				
Remise commerciale	1,00	-200,00	20,00 %	-200,00 €

<b>TOTAL HT</b>	2 488,00 €
Total TVA	497,50 €
<b>TOTAL TTC</b>	2 985,60 €
<b>NET À PAYER</b>	2 985,60 €

Bon pour accord le : 14/11/23  
Signature



Taux de pénalité : En cas de retard de paiement, application d'intérêts de 3 fois le taux légal selon la loi n°2008-776 du 4 août 2008. En cas de retard de paiement, application d'une pénalité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ selon l'article D. 441-5 du code de commerce.

Commentaires :